



La feuille de chou

La feuille d'information de Notre Dame du Pré

Visite du préfet et du sous-préfet le 5 décembre 2024

Après la publicité faite dans les médias locaux (et même au-delà) autour de la fermeture de notre station de ski, le préfet (François RAVIER) et le sous-préfet de Savoie (Nicolas CHARLOT) sont venus nous rendre visite pour analyser les particularités de notre territoire et envisager avec nous des reconversions possibles. Ils ont visité le village et l'église avec un plaisir non dissimulé.

A la suite de cette visite, un agent de la préfecture est venu rencontrer Madame la Maire et deux conseillers municipaux le 22 janvier pour aider l'équipe municipale à établir un projet d'aménagement de la commune en vue de faire un bon accueil aux touristes même en l'absence de téléskis et envisager notre inscription au programme « Villages d'Avenir ».

Une réunion de la commission tourisme du Conseil Municipal (commission ouverte aux habitants) a eu lieu le 12 mars pour élaborer un projet de réhabilitation de l'ancienne cure afin d'en faire des hébergements à la nuitée. Après rédaction d'un cahier des charges par Madame la Maire, la commune a été admise par la préfecture au programme « Villages d'Avenir ». Ainsi, nous bénéficierons de l'accompagnement par un cabinet d'étude financé par l'Etat pour la mise en œuvre de ce projet.

Contactez-nous

MAIRIE DE NOTRE DAME DU PRÉ

115 rue de la mairie
73600 Notre Dame du Pré

Téléphone :
04.79.24.01.74

Courriel :
contact@notredamedupre.fr

Site :
www.notredamedupre.fr

Horaires :
Lundi 9 h - 11 h
Mardi 9 h - 11 h
Jeudi 14 h - 16 h

ÉTAT CIVIL

Décès

Carole DESCHAMPS, le 16
mars 2025

Jean-Pierre GOMBERT le
17 mai 2025

Mariage

Vincent CHARRIERE et
Pauline RIUS le 29 mars
2025

Naissance

Adela VENDITTI, le 1^{er} avril
2025



Salon de l'agriculture de Paris - 26 février 2025

Notre star Pivoine, tarine du Gaec de Couterloz, a remporté pour la troisième année consécutive le 1^{er} prix de sa section (3^{ème} et 4^{ème} lactation).

Le juge a noté cette fois-ci sa démarche élégante, sa prestance, ainsi que ses mamelles peu volumineuses. Nous sommes tous très fiers d'elle et de ses éleveurs, Maureen et François. Nous leur souhaitons à tous trois de poursuivre leur brillante carrière.



Chasse aux œufs le 21 avril

Pour la première fois aux Plaines, l'association « dans les pas de Lou » a organisé le lundi de Pâques une chasse aux œufs. Les cris de joie des enfants ont retenti tout l'après-midi dans le village, attestant du succès de l'évènement.



Décoration Oeufs



Commémoration du 8 mai 1945

Ce 8 mai a eu lieu au monument aux morts la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale en présence de Monsieur Eddy BRUAT, président de l'association des anciens combattants, et Madame la Maire Jocelyne ABONDANCE-POURCEL entourée de Monsieur Alain BUSSIÈRE, son prédécesseur et ancien combattant, des élus de la commune, et de pompiers. Les enfants de la commune, fidèles au rendez-vous, ont ensuite entonné la Marseillaise.

A l'issue de cette cérémonie, un pot a été offert à la population.



INFORMATIONS

Sangliers des Plaines

La Mairie a reçu plusieurs plaintes concernant les dégradations de jardins aux Plaines commises par les sangliers. Une battue n'est pas envisagée pour l'instant car elle devrait mobiliser non seulement les chasseurs de Saint Marcel et de Notre Dame du Pré, mais aussi la gendarmerie pour couper la circulation sur la RN 90 compte-tenu de sa proximité. Les habitants des Plaines devraient rester confinés chez eux pendant toute la battue. Aussi, dans un premier temps, il est recommandé aux propriétaires d'entourer leurs terrains de clôtures électrifiées qu'il faudra inspecter régulièrement, les sangliers s'y attaquant avec constance et souvent un certain succès. Les chasseurs peuvent donner des conseils, voire prêter du matériel.

Déchetterie des Plaines - rappel

La déchetterie des Plaines n'est pas librement accessible. Pour y accéder, il vous faut demander la clef à l'un des conseillers suivants : Jean-Paul De BORTOLI (04.79.09.10.95) 1^{er} adjoint, Monique ABONDANCE (06.79.98.18.88), Catherine BOURGEOIS (06.31.04.18.48), Pierre-Alain GOMBERT (04.79.23.43.76 ou 06.62.35.31.08). Il est rappelé qu'on ne peut y déposer que les **déchets verts**. **TOUS LES AUTRES DECHETS** doivent être emmenés à la déchetterie de Salins Les Thermes.

A noter que les décharges sont totalement fermées durant l'hiver (de décembre à avril)

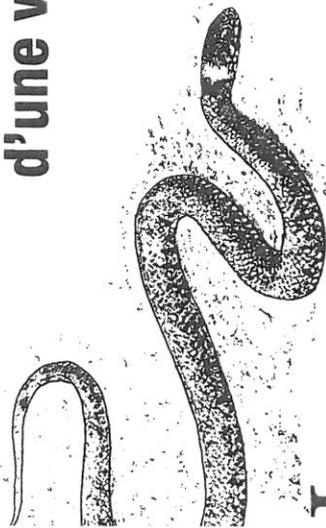
Fêtes des mères et des pères

Les élus recevront cette année les habitants à l'occasion de la fête des mères et des pères le samedi 24 mai à 11h à la salle polyvalente des Plaines, et le dimanche 25 mai à 11h au chef-lieu, salle communale de la Fruitière.

Journée citoyenne

La journée citoyenne qui nous permet de nettoyer ensemble et dans la bonne humeur nos chemins est fixée au samedi 28 juin. Rendez-vous aux Plaines à la salle polyvalente à 7h. Au chef-lieu, on se retrouvera sur la place du monument aux morts à 7h. Venez équipés de vos outils. Un repas froid sera ensuite offert par la municipalité aux participants.

Comment distinguer une couleuvre d'une vipère ?



Imaginez : vous êtes dans votre jardin ou en promenade quand vous tombez en arrêt devant un serpent lové au creux d'un rocher ou d'un vieux mur en pierres, sinuant sur un chemin, caché dans les broussailles, les herbes ou au bord d'une mare, ou encore prenant le soleil sur une pierre plate. **Un serpent, oui, mais lequel ?**

Parmi les espèces présentes dans nos régions figurent l'innoffensive couleuvre et la venimeuse vipère (1). Plusieurs indices permettent de les différencier sans être un spécialiste ès herpétologie (l'étude des reptiles). Certains toutefois sont plus pertinents que d'autres.

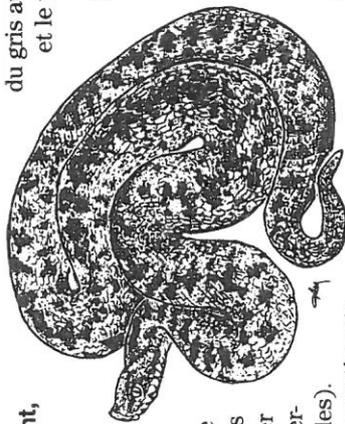
Observons leur taille :

Une **vipère** mesure en moyenne entre 60 et 80 centimètres au maximum. Son corps est plutôt trapu et se termine par une queue courte et fine.

Les **couleuvres**, elles, sont bien plus grandes : les adultes mesurent entre 1 m. et 1,50 m. allant jusqu'à 2 mètres. Leur corps est effilé et leur queue longue.

Puis leur couleur : même si la livrée des serpents est un indice aléatoire. Il existe en effet une très grande diversité de colorations, autant pour les couleuvres (à *collier*, *vipérine*, *lisée*, *d'esculape*...) que les vipères (*aspic*, *d'orsini*, *péiade*...). La seule couleuvre à collier, largement répandue en Europe, peut arborer des couleurs allant du gris au noir, en passant par le brun et le verdâtre.

L'innoffensive couleuvre et la venimeuse vipère.



Regardons maintenant leur tête :

Chez la **vipère**, elle a une forme **triangulaire** et aplatie, et est recouverte d'une **multitude de petites écailles**. Au contraire, la **couleuvre** présente une tête plutôt **ovale, portant des écailles beaucoup plus larges** sur le

dessus, comme des plaques lui donnant l'aspect d'une cuirasse. De plus, un seul rang d'écailles est visible entre l'œil et la lèvre supérieure, contre deux ou trois chez les vipères. L'observation de la forme de la tête peut s'avérer néanmoins imprécise, certaines couleuvres pouvant tendre vers la forme triangulaire.



Couleuvre à collier

Vipère aspic

La vipère aspic, très commune dans nos contrées, est en outre reconnaissable à son nez légèrement retroussé.

Enfin, il existe un moyen de distinction infail-
lible, l'observation de la **pupille** :

celle de la vipère est une fente **verticale** (comme les chats) quand elle est **arrondie** chez la couleuvre.

Biotope

Les **couleuvres** (notamment *vipérine* et à *collier*) apprécient les milieux **humides**. On peut les observer nageant dans les cours d'eau ou les mares à la recherche d'amphibiens. On peut parfois la rencontrer en milieu sec, éloignée d'un point d'eau d'une distance allant jusqu'à trois kilomètres, dans des coteaux



secs, tels que les coteaux rocheux embroussaillés ou les bois ouverts et leurs lisières, les haies des bocages, les murs de pierres sèches, les friches, etc. Mais contrairement à une croyance commune, elles peuvent aussi vivre dans des milieux plus humides.



Autre critère, utile dans nos pays de montagne : **l'altitude** ! Les couleuvres vivent jusqu'à 2000 m. au maximum. La vipère aspic peut être observée jusqu'à 3000.

*

Particulièrement crainte en raison de son venin, la **vipère** est pourtant naturellement craintive vis-à-vis des humains. Repérée, son premier réflexe est de prendre la fuite ou de signaler sa présence par un sifflement. Du reste,

elle ne peut projeter son corps pour attaquer que d'une trentaine de centimètres. Elle ne mord qu'en cas de dernier recours, pour se défendre. C'est le cas par exemple quand on lui marche dessus par inadvertance. Les redoutés crochets à venin situés à l'avant de la mâchoire supérieure ne sont pas visibles au repos. Mobiles, ils se déplient uniquement quand le serpent ouvre sa gueule pour mordre.

Plus rapides et véloces, et d'un tempérament parfois plus agressif, les **couleuvres** sont totalement inoffensives pour l'homme. Seule une espèce parmi les neuf présentes en France est venimeuse : la couleuvre de Montpellier, le plus grand serpent endémique de l'Hexagone (près de 2 mètres). À la différence de la vipère, ses crochets à venin sont situés au fond de sa gueule et sont peu mobiles. Les risques de morsures sont quasi nuls. On ne la trouve que dans le sud de la France.

Rappelons que tous ces serpents figurent dans la liste des **espèces protégées**. Les tuer ou les retenir en captivité est strictement interdit. ■■

(1) L'orvet, contrairement à ce que son apparence laisse penser, n'est pas un serpent mais un lézard apode, c'est-à-dire sans patte.

La couleuvre d'esculape

C'est le plus grand serpent présent dans notre région. Sa taille moyenne avoisine les 1,60 - 1,70 m., rarement davantage. Il se distingue de ses congénères par sa belle livrée uniforme et luisante, d'un brun-vert olivâtre plus ou moins foncé, souvent piqueté de points blancs. Cet excellent grimpeur aime prendre de la hauteur. Il se niche volontiers dans les arbres mais ne dédaigne pas se réfugier dans la charpente de nos maisons, granges, appentis, abris de jardin... Placide et discrète, cette couleuvre très commune se laissera observer si on a la chance de la repérer. Même sans l'avoir vue « en vrai », tout le monde la connaît : elle figure sur le caducée des médecins. Esculape (Asclépios en grec) était le dieu romain de la médecine, dont l'attribut était un serpent enroulé autour d'un bâton.

MÉDECIN

